



COMMUNIQUÉ DE PRESSE :

LA C.F.R. S'INSURGE

SA REPRÉSENTATIVITÉ ... BAFOUÉE !

Malgré ses 1 500 000 adhérents, la Confédération Française des Retraités se voit opposer, trop régulièrement, un refus des décideurs publics quant à sa demande, maintes fois réitérée, de reconnaissance d'un statut légal de représentation des personnes âgées et retraités dont elle assure, en permanence, la défense des intérêts moraux et matériels.

Alors que :

- **les retraites complémentaires actuelles et futures du secteur privé vont être lourdement impactées par les mesures arrêtées dans l'accord AGIRC-ARRCO du 30 octobre dernier,**
- **dès 2013, elle avait alerté - sans être entendue- les pouvoirs publics sur l'application de règles fiscales dénuées de toute évaluation correcte et leur incidence dramatique sur les titulaires de petites retraites,**
- **le projet de retraite universelle proposé aussi bien par la CFR que par l'OCDE, et destiné à rassurer les jeunes générations en rendant possible l'équité et l'équilibre pérenne des régimes, vient à nouveau d'être repoussé par le parlement,**

La CFR s'insurge donc une nouvelle fois sur le sort réservé à ses prises de position et à sa demande de représentativité légale.

La justification de cette demande ne fait plus de doute, dès lors que son poids dans les effectifs qu'elle représente ne souffre d'aucune comparaison et que la contribution prise par ces mêmes effectifs dans le redressement des comptes sociaux devient essentielle.

Fait à Paris, le 15 janvier 2016

N° 127

La Confédération Française des Retraités est constituée des 5 principales organisations de retraités :
Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales — Fédération Nationale des Associations de Retraités -
Génération Mouvement Fédération Nationale - Groupement CNR-UFRB - Union Française des Retraités

83-87 avenue d'Italie - 75013 PARIS – Tél : 01 40 58 15 00
Courriel : conf.retraites@wanadoo.fr – site : www.retraite-cfr.fr